

MAISON DEBRAY POMPES FUNÈBRES
3 Rue Beau Soleil
44850 SAINT MARS DU DÉSERT
SIRET : 449 422 831 00015
HABILITATION : 2003 44 469



Représentant : M. DEBRAY Tristan
Siège social : 3 rue Beau Soleil
44850 SAINT MARS DU DÉSERT
Inscription RCS Nantes : 449 422 831
Forme juridique : SAS POMPES FUNÈBRES DEBRAY
Capital : 8 000 €

TARIFS TTC 2026 PRODUITS ET PRESTATIONS FUNÉRAIRES

Réalisation de faire-part avec enveloppe (*) prestation non obligatoire	Cf grille tarifaire
---	---------------------

COMPOSITIONS FLORALES (*)	Prestation non obligatoire (1)
Panier de plantes : panier de plantes 5 variétés	à partir de 69,00€
Coupe de plantes : coupe de plantes avec sa coupe moderne avec 4 variétés de plantes	à partir de 59,00€
Coupe de plantes : coupe de plantes naturelles pour l'extérieur avec 5/6 variétés de plantes	à partir de 69,00€
Cœur plein 40 cm : roses naturelles blanches de 40 cm fraîches selon la saisonnalité	à partir de 195,00€
Cœur plein 40 cm rouge et blanc : fleurs naturelles rouges et blanches de 40 cm fraîches selon la saisonnalité	à partir de 189,00€
Gerbe 60 cm : gerbe en long de fleurs naturelles de 60 cm fraîches selon la saisonnalité	à partir de 74,00€
Coussin rond 50 cm mauve : coussin de fleurs naturelles de 50 cm composés de fleurs fraîches selon la saisonnalité	à partir de 84,00€
Couronne 50 cm : couronne de fleurs naturelles de 50 cm composée de fleurs fraîches selon la saisonnalité	à partir de 263,00€
Coussin rond 50 cm violet : coussin de fleurs naturelles de 50 cm composé de fleurs fraîches selon la saisonnalité	à partir de 84,00€
Coussin rond 50 cm pastel : coussin de fleurs naturelles de 50 cm composé de fleurs fraîches selon la saisonnalité	à partir de 95,00€
Bouquet bulle rose : coupe de plante naturelles pour l'extérieur 5/6 variétés	à partir de 37,00€
Gerbe de 1,20 m de long : gerbe en long de fleurs naturelles d'une longueur de 120 cm, composé de fleurs fraîches selon la saisonnalité	à partir de 210,00€
Bouquet bulle blanc : bouquet de fleurs naturelles dans sa bulle d'eau composé de fleurs fraîches selon la saisonnalité	à partir de 53,00€
Bouquet deuil piqué 70 cm de long blanc : bouquet piqué sur mousse en fleurs naturelles longues de 70 cm composé de fleurs fraîches selon la saisonnalité	à partir de 85,00€
Coussin rond 50 cm pastel : coussin en fleurs naturelles de 50 cm composé de fleurs fraîches selon la saisonnalité	à partir de 85,00€
Coussin rond 40 cm rouge et blanc : coussin en fleurs naturelles de 40 cm composé de fleurs fraîches selon la saisonnalité	à partir de 74,00€
OPTION : ruban à personnaliser	10,00 €
OPTION : carte de condoléances	5,00 €

Préparation et organisation des obsèques	Prestation non obligatoire (1)	Prestation obligatoire (1)
Démarches et formalités administratives (demande d'autorisation ou déclaration auprès de la mairie, de la police, des représentants de culte, frais de dossiers)	149,00 €	
Démarches après décès (Diagnostic gratuit) accompagnement, rédaction des courriers et suivi.	Cf grille tarifaire	
Soins de conservation : acte de thanatopraxie (*)	353,00 €	
Soins de conservation dimanche ou jour férié : acte de thanatopraxie (*)	456,00 €	
Intervention du thanatopracteur (*) pour retrait de prothèse fonctionnant à pile (à l'exception de celles compatibles avec l'inhumation ou la crémation)		118,00 €
Habillage simple du défunt	64,00 €	
Toilette funéraire	196,00 €	
Toilette funéraire dimanche ou jour férié	279,00 €	
CHAMBRE FUNÉRAIRE :		
Frais d'admission en chambre funéraire	62,00 €	
Mise à disposition du laboratoire pour soins ou toilette funéraire	69,00 €	
Frais de séjour en salon de présentation - Forfait 4 jours (Chambre funéraire Maison Debray : Ancenis, Carquefou, Ligné, Saint-mars du Désert, Ste-Luce/Loire)	392,00 €	
Frais de séjour en salon de présentation - Forfait 4 jours (Chambre funéraire Maison Debray La Chapelle sur Erdre)	492,00 €	
Frais de séjour en salon de présentation au-delà du forfait : tarif par jour	62,00 €	
Frais de séjour en case réfrigérée : tarif par jour	62,00 €	
Location de matériel de présentation et/ou réfrigération, au lieu de séjour du défunt ou en chambre funéraire - Forfait 4 jours	98,00 €	

Location de matériel de présentation et/ou de réfrigération au-delà du forfait : tarif par jour	25,00 €	
Forfait transport dans un rayon de 50 Kms aller/retour pour visites quotidiennes, jusqu'au jour du départ, en résidence (EHPAD, unité de soins palliatifs...) ou au domicile avec présentation du défunt et vérification de la conservation.	298,00 €	
et coordination des obsèques (véhicule et frais de mise à disposition du personnel inclus)		

<i>Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil)</i>	Prestation non obligatoire (1)	Prestation obligatoire (1)
Housse mortuaire pour transport avant mise en bière		45,00 €
Housse mortuaire pour présentation au domicile, EHPAD, milieu hospitalier...	45,00 €	
Housse mortuaire de transport renforcée, spécifique aux découvertes de corps, manutention délicate et réquisitions.	139,00 €	
Forfait transport avant mise en bière 50 kms aller/retour (véhicule funéraire et son chauffeur)	298,00 €	
Forfait transport avant mise en bière 50 Kms aller/retour dimanche, jour férié et en semaine après 19h (véhicule funéraire et son chauffeur)	426,00 €	
Le km supplémentaire	1,26 €	
Frais de mise à disposition d'un personnel supplémentaire pour transport avant mise en bière	116,00 €	
Frais de mise à disposition d'un personnel supplémentaire pour transport avant mise en bière dimanche, jour férié et en semaine après 19h	139,00 €	

<i>Cercueils et accessoires : 4 poignées et cuvette étanche et plaque d'identité (essence du bois ou autre matériau conformément à l'arrêté du 20/12/2018 pris en application des articles R.2213-25 et R.2213-25-1 du CGCT)</i>	Prestation non obligatoire (1)	Prestation obligatoire (1)
Cercueil Musulman		854,00 €
Cercueil Contais - hors cote 924,00€		884,00 €
Cercueil Breteuil- hors cote 983,00€		943,00 €
Cercueil Brassac - hors cote 1056,00€		1 016,00 €
Cercueil Artias - hors cote 1130,00€		1 090,00 €
Cercueil Paris Social - hors cote 1072,00€		1 032,00 €
Cercueil Palange - hors cote 1132,00€		1 092,00 €
Cercueil Pacy - hors cote 1167,00€		1 127,00 €
Cercueil Torcy hors cote 1232,00€		1 192,00 €
Cercueil Palaiseau - hors cote 1358,00€		1 318,00 €
Cercueil Sologne - hors cote 1421,00€		1 381,00 €
Cercueil Tarsac - hors cote 1283,00€		1 243,00 €
Cercueil Anduze - hors cote 1294,00€		1 254,00 €
Cercueil Trèbes - hors cote 1084,00€		1 044,00 €
Cercueil Chavagnac		1 904,00 €
Cercueil Beauregard		1 706,00 €
Cercueil Ying Yang		1 177,00 €
Cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur (si l'une des conditions de l'article R2213-26 du CGCT est remplie)		à partir de 538,00€
Cercueil enfant 50 cm		304,00 €
Cercueil enfant 60 cm		336,00 €
Cercueil enfant 80 cm		370,00 €
Cercueil enfant 100 cm		399,00 €
Cercueil enfant 120 cm		421,00 €
Cercueil enfant 140 cm		450,00 €
Cercueil enfant 160 cm		482,00 €

<i>CAPITONS</i>	Prestation non obligatoire (1)	Prestation obligatoire (1)
Capiton Champagne	85,00 €	
Capiton Charme Epi Champagne	145,00 €	
Capiton Fougère	209,00 €	
Capiton Lagon (bordeaux, gris ou marron)	209,00 €	
Capiton Fashion	209,00 €	
Capiton Ginkgo	209,00 €	
Capiton Union (féminin ou masculin)	209,00 €	
Capiton Glasgow	272,00 €	
Capiton Street Art	221,00 €	
Capiton Dolmen	209,00 €	
Capiton Raffiné bleu	221,00 €	
Capiton Cambrai	241,00 €	
Capiton Beaubourg	303,00 €	
Emblème civil / religieux en bois placé sur le cercueil (croix, rose, colombe, épis de blé)	65,00 €	

<i>Mise en bière et fermeture du cercueil</i>	Prestation non obligatoire (1)	Prestation obligatoire (1)
Frais de personnel pour mise en bière	108,00 €	

<i>Transport du défunt après mise en bière</i>	Prestation non obligatoire (1)	Prestation obligatoire (1)
Forfait transport après mise en bière 50 Kms aller/retour (véhicule funéraire et son chauffeur)	205,00 €	
Le km supplémentaire	1,26 €	

<i>Cérémonie funéraire</i>	Prestation non obligatoire (1)	Prestation obligatoire (1)
Véhicule funéraire avec Chauffeur/maître de cérémonie	272,00 €	
Frais de mise à disposition du personnel : 1 porteur	116,00 €	
Frais de mise à disposition d'un maître de cérémonie	116,00 €	
Cérémonie civile : préparation et mise en place hors mise à disposition du personnel, création et élaboration de la cérémonie, pour prestation en salle.	191,00 €	
Cérémonie civile : préparation et mise en place hors mise à disposition du personnel, création et élaboration de la cérémonie, pour prestation au cimetière.	108,00 €	
Location et installation de matériel : sonorisation, vidéoprojecteur pour cérémonie en salle	181,00 €	
Location de matériel pour sonorisation au cimetière	40,00 €	
Registre de condoléances	Offert	

<i>Inhumation/Travaux de marbrerie</i>	Prestation non obligatoire (1)	Prestation obligatoire (1)
Forfait frais de déplacement	15,00 €	
Creusement et comblement de fosse 1 place (*)		550,00 €
Creusement et comblement de fosse 2 places (*)		663,00 €
Dépose et repose de monument simple (*)	561,00 €	
Dépose et repose de monumment simple (à la main) (*)	729,00 €	
Dépose monument simple (*)	255,00 €	
Repose monument simple (*)	306,00 €	
Dépose et repose monument double (*)	818,00 €	
Ouverture/fermeture de caveau (*)		360,00 €

Ouverture de caveau (*)		170,00 €
Présence inhumation, fermeture de caveau (*)		190,00 €
Fourniture d'un caveau 1 place (*)	973,00 €	
Fourniture d'un caveau 2 places (*)	1 374,00 €	
Fourniture d'un caveau 3 places (*)	1 844,00 €	
Creusement et construction d'un caverne 60x60 cm (*)	572,00 €	
Dépose et repose monument cinéraire (*)	295,00 €	
Ouverture et fermeture de caverne (*)		90,00 €
Dépose et repose de la stèle pour gravure (*)	61,00 €	
Dépose et repose de tombale (*)	287,00 €	
Présence à l'inhumation, fermeture de caverne (*)		132,00 €
Pose d'un monument simple (*)	682,00 €	
Pose d'un monument double (*)	905,00 €	
Pose d'un monument d'occasion, hors transport (*)	439,00 €	
Dalle pleine 200x100 cm ou 180x80 cm (*)	195,00 €	
Jeux de 5 dalles extérieures de 1 mètre (*)	97,00 €	
Jeux de 5 adalles de séparation intérieur (*)	87,00 €	
Travaux de marbrerie, tarif horaire (*)		
Démontage d'un monument et mise à la casse (*)	347,00 €	
Evacuation et mise à la casse d'un monument (*)	110,00 €	
Exhumation (par corps) (*)	163,00 €	
Housse exhumation	33,00 €	
Reliquaire 0,60cm	103,00 €	
Reliquaire 0,70cm	152,00 €	
Reliquaire 1,10cm	190,00 €	
Reliquaire 1,30cm	244,00 €	
Reliquaire 1,50cm	295,00 €	
Reliquaire 1,90cm	380,00 €	
Gravure sur monument à la feuille d'or, la lettre (*)	11,50 €	
Gravure sur monument peinte,, blanc, noir ou argent, la lettre (*)	9,00 €	
Redorure d'une gravure existante, la lettre (*)	8,50 €	
Gravure sur plaque columbarium, plaque opaline, vase ou urne, la lettre (*)	8,50 €	
Gravure sur article funéraire, la lettre (*)	6,00 €	
Redorure sur plaque columbarium, plaque opaline, vase, urne, article funéraire, la lettre (*)	5,00 €	
Polissage de stèle (*)	199,00 €	
Motif gravé (*)	sur devis	

Crémation	Prestation non obligatoire (1)	Prestation obligatoire (1)
Forfait pour un trajet de 50Kms aller/retour pour transport après mise en bière (véhicule funéraire et son chauffeur)	205,00 €	
Fourniture d'une urne avec sa plaque		cf tarif urnes
Dépôt de l'urne dans une caverne : ouverture/fermeture caverne et inhumation de l'urne, hors frais de démontage du monument, frais de personnel inclus		219,00 €
Dispersion des cendres en jardin du souvenir (frais de mise à disposition du personnel inclus, hors personnel du crématorium) (2)		71,00 €
Dépôt d'urne dans un columbarium : ouverture/fermeture columbarium et accompagnement pour l'inhumation de l'urne, frais de personnel inclus.		203,00 €
Scellement d'urne sur un monument funéraire (frais de mise à disposition du personnel inclus)		71,00 €
accompagnement pour Inhumation d'urne, hors ouverture de concession (frais de mise à disposition du personnel inclus)		71,00 €
URNES avec sa plaque : liste non exhaustive, le prix de chaque article est affiché individuellement conformément à la réglementation en vigueur	Prestation non obligatoire (1)	Prestation obligatoire (1)

Urne carton		44,00 €
Urne granit		à partir de 99,00€
Urne résine		123,00 €
Urne porcelaine		123,00 €
Urne saline immersion		200,00 €
Urne enfant		à partir de 46,00 €
Housse transport urne carton	4,40 €	
(*) prestation sous-traitée		

FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA PERSONNE AYANT QUALITÉ POUR POURVOIR AUX FUNÉRAILLES		
<i>Crémation</i>	Prestation non obligatoire (1)	Prestation obligatoire (1)
Redevance Crématorium Château-Thébaud si prévue par le gestionnaire du crématorium (3)		cf grille tarifaire crématoriums et cimetières
Redevance Crématorium Nantes si prévue par le gestionnaire du crématorium (3)		
Redevance Crématorium Montreuil-Juigné si prévue par le gestionnaire du crématorium (3)		
Dispersion des cendres en jardin du souvenir		
Vacation de police (article R.2213-48 du CGCT) (3)		entre 20 et 25 €
Publication d'un avis dans la presse - Tarif selon le format (prix au millimètre), le nombre de colonnes, le support de publication (journal et/ou sites internet) et le département de publication	Cf tarif presse	
Publication remerciements dans la presse : tarif selon support de publication (journal et/ou sites internet) et département de publication		

TVA :

(1) : Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20%, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformées, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10%.

(2) : La dispersion des cendres peut avoir lieu en pleine nature et peut être effectuée soit à titre gratuit par la famille elle-même, soit par un opérateur funéraire mandaté et rémunéré à cet effet.

(3) : Frais non soumis à TVA

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

Arrêté du 11 février 2025 modifiant l'arrêté du 23 août 2010 portant définition du modèle de devis applicable aux prestations fournies par les opérateurs funéraires

NOR : ATDB2432666A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2223-21-1 ;

Vu l'arrêté du 23 août 2010 portant définition du modèle de devis applicable aux prestations offertes par les opérateurs funéraires ;

Vu l'avis du Conseil national des opérations funéraires en date du 27 novembre 2024 ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 12 décembre 2024 ;

Vu l'avis du Conseil national de la consommation en date du 23 décembre 2024,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – L'annexe de l'arrêté du 23 août 2010 susvisé est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2025.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 11 février 2025.

*Le ministre de l'aménagement du territoire
et de la décentralisation,*

Pour le ministre et par délégation :

*La directrice générale
des collectivités locales,*

C. RAQUIN

*Le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique,*

Pour le ministre et par délégation :

*La directrice générale de la concurrence,
de la consommation et de la répression des fraudes,*

S. LACOCHE

ANNEXE

MODÈLE DE DEVIS RÉGLEMENTAIRE
(ANNEXE À L'ARRÊTÉ DU 23 AOÛT 2010)

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obsèques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

En application de l'article R. 2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

	Prestations obligatoires	Montant TTC (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC (1)
1 - Préparation, organisation des obsèques	Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile (à l'exception de celles compatibles avec l'inhumation ou la crémation).		- Démarches et formalités administratives (demande d'autorisation ou déclaration auprès de la mairie, de la police, des représentants de culte, frais de dossiers). - Réalisation de x (nombre) faire-part - Compositions florales - Plaques et articles funéraires - Location de matériel de réfrigération (en cas de conservation du corps à domicile) - Soins de conservation (actes de thanatopraxie) (si absence de transport international) - Toilette funéraire et habillage du défunt - CHAMBRE FUNÉRAIRE - Frais d'admission - Frais de séjour en case réfrigérée - Frais de séjour en salon de présentation	
2 - Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil)	Housse mortuaire (en cas de transport avant mise en bière)		- Véhicule funéraire - Forfait de transport - Ou transport pour un trajet de x km aller/retour - Frais de mise à disposition de personnel	
3 - Cercueil et accessoires	- Cercueil (essence du bois ou autre matériau conformément à l'arrêté du 20 décembre 2018 pris en application des articles R. 2213-25 et R. 2213-25-1 du CGCT) avec cuvette étanche et quatre poignées, plaque d'identité et/ou - Cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur (si l'une des conditions de l'article R.2213-26 du CGCT est remplie)		- Capiton - Emblème civil/religieux placé sur le cercueil	
4 - Mise en bière et fermeture du cercueil			Frais de mise à disposition du personnel	
5 - Transport du défunt après mise en bière			- Véhicule funéraire - Forfait de transport - ou transport pour un trajet de x km aller/retour - Frais de mise à disposition de personnel	
6 - Cérémonie funéraire			- Mise à disposition d'un maître de cérémonie - Registre de condoléances - Véhicule funéraire - Personnel (dont nombre de porteurs)	
7A - Inhumation	- Personnel pour inhumation - Creusement et comblement de fosse - Ouverture/fermeture de caveau		- Fourniture d'un caveau - Autres travaux de marbrerie - Personnel (portage du cercueil) - Démontage/montage de monument funéraire - Exhumation et réduction de corps (en fonction des places disponibles dans le caveau)	
7B - Crémation	- Personnel pour crémation - Fourniture d'une urne avec sa plaque - Dispersion des cendres en jardin du souvenir (2) - ou - Dépôt de l'urne dans un columbarium - ou		- Personnel (portage du cercueil) - Emblème civil/religieux placé sur l'urne	

	Prestations obligatoires	Montant TTC (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC (1)
	– Scellement sur un monument funéraire ou – Inhumation de l'urne			
8 - Frais avancés pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles	– Vacation de police (article R. 2213-48 du CGCT) (3) – Redevance de crémation (si prévue par le gestionnaire du crématorium) (3)		– Publication d'un avis dans la presse – Frais de culte – Redevance de superposition de corps et/ou de réunion de corps (si prévue par la commune) (3)	
Sous-total des frais avancés pour le compte de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles :				
	TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations obligatoires		TOTAL toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations non obligatoires	

TOTAL toutes taxes comprises :

TVA :

(1) Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20 %, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10 %.

(2) La dispersion des cendres peut avoir lieu en pleine nature et peut être effectuée soit à titre gratuit par la famille elle-même, soit par un opérateur funéraire mandaté et rémunéré à cet effet.

(3) Frais non soumis à TVA.

Les prestations identifiées par le repère (*) sont sous-traitées, conformément aux informations portées dans l'habilitation n° XX-XX-XXXX.

Commentaires :

En application de l'article R. 2213-25 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil muni d'une cuvette d'étanchéité respectant des caractéristiques de résistance, d'étanchéité et de biodégradabilité, lorsqu'il est destiné à l'inhumation, ou de combustibilité, lorsqu'il est destiné à la crémation, afin de protéger l'environnement et la santé. Par ailleurs, l'habillement du défunt, les garnitures et les accessoires posés à l'intérieur ou à l'extérieur des cercueils destinés à la crémation sont composés de matériaux combustibles et non susceptibles de provoquer une explosion.

En application de l'article R. 2213-26 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil hermétique si la personne était atteinte au moment du décès de l'une des infections transmissibles mentionnées à l'article R. 2213-2-1 du même code, si le corps est déposé soit à résidence, soit dans un édifice culturel soit dans un caveau provisoire pour une durée excédant six jours, ou si le préfet l'a prescrit.

Le site service-public.fr comporte de nombreuses informations sur les démarches à accomplir après le décès d'un proche. Un guide pratique intitulé « Je perds un proche » est également à la disposition des familles sur le site <https://www.modernisation.gouv.fr>

– Conformément aux dispositions du CGCT :

« I. – Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.

« II. – Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :

« 1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;

« 2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique » (article L. 2223-18-1-1)

« Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature » (article L. 2223-34) ;

- Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposées à la vente ; obligation d'établissement d'un devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande) ;
- En cas de dépassement des frais pour des prestations ou des produits rendus obligatoires et non prévus à la date de signature du bon de commande résultant de l'acceptation du présent devis, ou en cas de prestations ou produits demandés en complément de ceux figurant dans le présent devis à cette même date, un avenant à ce dernier doit être rédigé et paraphé, ou un nouveau devis doit être rédigé et soumis à l'acceptation de la

personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, auquel cas un nouveau bon de commande devra être établi puis signé par cette dernière.

CREMATORIUM DE MONTREUIL-JUIGNÉ

Grille tarifaire 2026

Nature des prestations	Tarifs 2026	
	H.T	T.T.C.
I - PRESTATIONS DE BASE CREMATORIUM		
1 - Crémation adulte <i>Démarches et formalités de crémation</i> <i>Crémation</i> <i>Remise de l'urne à la famille</i> <i>Hommage simple de 15 minutes</i>	670,78 €	804,93 €
2 - Crémation enfant de moins de 13 ans <i>Démarches et formalités de crémation</i> <i>Crémation</i> <i>Remise de l'urne à la famille</i> <i>Hommage simple de 15 minutes</i> <i>Utilisation salle de cérémonies</i> <i>Cérémonie de recueillement personnalisée</i>	0,00 €	0,00 €
3 - Crémation personnes dépourvues de ressources	0,00 €	0,00 €
4 - Crémation après inhumation supérieure à 5 ans <i>Démarches et formalités de crémation</i> <i>Crémation</i> <i>Remise de l'urne à la famille</i>	209,04 €	250,85 €
5 - Crémation après inhumation inférieure à 5 ans <i>Démarches et formalités de crémation</i> <i>Crémation</i> <i>Remise de l'urne à la famille</i>	418,92 €	502,70 €
II - PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES		
1 - Utilisation de la salle de cérémonie avant crémation	66,32 €	79,59 €
2 - Cérémonie de recueillement personnalisée avant crémation incluant la préparati	41,14 €	49,36 €
3 - Location du salon des retrouvailles	74,72 €	89,66 €
4 - Location de la salle de cérémonies avant inhumation	66,32 €	79,59 €
5 - Cérémonie de recueillement personnalisée avant inhumation incluant la préparati	41,14 €	49,36 €
6 - Crémation de pièces anatomiques		
Container <60 kg et 200L	418,92 €	502,70 €
Container <30 kg et 100 L	209,04 €	250,85 €
7 - Conservation temporaire de l'urne au crématorium (< 2 mois)	0,00 €	0,00 €
8 - Conservation temporaire de l'urne au crématorium (> 2 mois)	83,11 €	99,73 €
9 - Dispersion des cendres	49,53 €	59,44 €

TARIFS APPLICABLES AU 1ER FEVRIER 2026

Désignation	Tarifs au 1er février 2026		
	Prix H.T.	T.V.A. 20,00%	Prix T.T.C.
CRÉMATION			
Crémation adulte	615,51 €	123,10 €	738,61 €
Crémation enfant -1 an	153,89 €	30,78 €	184,67 €
Crémation enfant 1 à 12 ans	307,75 €	61,55 €	369,30 €
Crémation indigents ou défunts aux ressources insuffisantes domiciliés sur le territoire métropolitain		Gratuit	
CRÉMATION DES RESTES DE CORPS EXHUMÉS			
Boîte d'une contenance de 200 l max.	615,51 €	123,10 €	738,61 €
Boîte d'une contenance de 100 l max.	307,75 €	61,55 €	369,30 €
Boîte d'une contenance de 50 l max.	153,89 €	30,78 €	184,67 €
CRÉMATION DE PIÈCES ANATOMIQUES			
Boîte d'une contenance < 60 kg et 100 l	307,75 €	61,55 €	369,30 €
Boîte d'une contenance < 30 kg et 50 l	153,89 €	30,78 €	184,67 €
CÉRÉMONIES			
Location de salle de cérémonie > 30 min	67,49 €	13,50 €	80,99 €
Location salle et cérémonie d'adieu < 30		Gratuit	
Dépôt temporaire de l'urne < 12 mois		Gratuit	
Dispersion des cendres	61,54 €	12,31 €	73,85 €
Cérémonies non suivies de crémation	67,49 €	13,50 €	80,99 €



CREMATORIUM DU SUD LOIRE

ZA du Butay - 44690 CHATEAU-THEBAUD

Tél : 02 40 02 78 40 - Fax : 02 02 02 02 02 - contact@crematoriumdusudloire.fr
Sarl au capital de 100 000 Euros - Code APE : 9603Z - TVA : FR42 802 269 647 000 11 - N° Habilitation :

Tarifs au 4 mai 2026

	Nature des prestations	Tarifs		
1	Tarifs de Crémation	HT	TVA (20%)	TTC
	Cercueil adulte (toute taille)	654.17	130.83	785.00
	Cercueil enfant 1 à 12 ans	301.88	60.62	362.50
	Cercueil enfant <1 an	150.95	30.05	181.00
	Cercueil personne indigente (*)	00.00	00.00	00.00
	Cercueil Pompier en service commandé (**)	00.00	00.00	00.00
2	Crémation des pièces anatomiques			
	Conteneur de 60 kg et 200 litres (grand modèle)	654.17	130.83	785.00
	Conteneur de 30 kg et 100 litres (petit modèle)	326.67	65.33	392.00
3	Crémation des restes d'un corps exhumé			
	Cercueil contenant un corps exhumé <5 ans	654.17	130.83	785.00
	Cercueil contenant un corps exhumé > 5 ans	326.67	65.33	392.00
4	Location de Salles			
	Salle de cérémonie (sans crémation)	155.33	31.17	187.00
	Salon de convivialité (organisation-nettoyage) accès pendant 1h30	73.33	14.67	88.00
	Salle de cérémonie (avec crémation)	gratuite	gratuite	gratuite
5	Autres prestations			
	Cérémonie classique (<30')	gratuite	gratuite	gratuite
	Plus-value pour préparation et/ou réalisation cérémonie personnalisé (> 30')	81.00	16.17	97.00
		73.33	14.67	88.00
	Dépôt temporaire de l'urne au crématorium au-delà de 3 mois (forfait)	73.33	14.67	88.00
	Dispersion des cendres dans le Jardin du souvenir	73.33	14.67	88.00
	Service traiteur (selon devis)	-	-	-
(*)	Le service est gratuit pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes, sur présentation d'un certificat signé du Maire d'une commune Clisson Sèvre Maine Agglomération.			
(**)	Le service est gratuit pour les pompiers décédés en service commandé ; pompiers résidants sur une commune Clisson Sèvre Maine et Agglomération.			

TARIFS CARTE DECES.FR

1 (25)	25 Cartes & enveloppes	64 €
1 (50)	50 Cartes & enveloppes	85€
1 (75)	75 Cartes & enveloppes	101€
1 (100)	100 Cartes & enveloppes	108€
1 (125)	125 Cartes & enveloppes	116€
1 (150)	150 Cartes & enveloppes	124€
1 (175)	175 Cartes & enveloppes	138€
1 (200)	200 Cartes & enveloppes	153€
1 (250)	250 Cartes & enveloppes	167€
1 (300)	300 Cartes & enveloppes	174€
1 (400)	400 cartes & enveloppes	189€
1 (500)	500 cartes & enveloppes	203€

TARIFS PUBLICS TTC 2026



Une page de référence dans vos journaux pour informer et rendre hommage.
2 403 184 lecteurs quotidiens*



Une rubrique dédiée sur internet et un site national dans nos journaux pour toucher le plus grand nombre et bénéficier de nombreux services.
12,2 millions de visites par mois**

ouest
france

Le Courrier
de l'Ouest

Le Maine
Libre

Presse
Océan

RUBRIQUE OBSÈQUES/ DÉCÈS	Départements 14-50-61 Ouest-France		Département 29 Ouest-France Département 79 Courrier de l'Ouest		Départements 22-35-56-85 Ouest-France		Département 53 Ouest-France		Département 72 Le Maine Libre + Ouest-France Département 49 Courrier de l'Ouest + Ouest-France		Département 44 Presse Océan + Ouest-France Département 49 Courrier de l'Ouest + Ouest-France		Tous départements	
	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)
Avis sur 1 colonne	2,05€/mm + 34,96€	2,29€/mm	2,05€/mm + 34,96€	2,29€/mm	2,68€/mm + 34,96€	2,94€/mm	2,93€/mm + 34,96€	3,18€/mm	3,61€/mm + 34,96€	3,91€/mm	3,80€/mm + 34,96€	4,03€/mm	50 €	
Parution sur 1 département pour 1 date	Tarif 1 colonne x 2													-
Avis encadré sur 2 colonnes	+ 25€													-
Symbol e ou photo														-
Département ou date supplémentaire	+ 115,82€													+ 120,95€

Tarifs applicables sur les avis commandés à compter du 05/01/2026, selon TVA en vigueur.

(1) Du lundi au samedi. (2) Pour une parution dans un seul quotidien, nous consulter.

* Source : audiences cumulées Ouest-France + Journaux de la Loire – ACPM One Next 2ans 2023 modélisées par ShoWhere

** Source : AT Internet. Janvier-novembre 2025



AUTRES RUBRIQUES NÉCROLOGIQUES	Départements 14-50-61 Ouest-France		Département 29 Ouest-France Département 79 Courrier de l'Ouest		Départements 22-35-56-85 Ouest-France		Département 53 Ouest-France		Département 72 Le Maine Libre + Ouest-France (2)		Département 44 Presse Océan + Ouest-France (2) Département 49 Courrier de l'Ouest + Ouest-France (2)		Tous départements
	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Journal (1) + sites internet	Journal uniquement (1)	Sites internet uniquement (1)
Avis de remerciements	78,92€	69,70€	57,40€	46,13€	91,22€	80,98€	91,22€	80,98€	113,77€	102,49€	113,77€	102,49€	50€
Avis souvenir	82€	74€	82€	74€	82€	74€	82€	74€	109,99€	100€	109,99€	100€	
Symbole ou photo	+ 25€												-

(1) Du lundi au samedi. (2) Pour une parution dans un seul quotidien, nous consulter.

Vous souhaitez publier un avis ou obtenir des informations complémentaires ?

Notre Service Accueil Obsèques est à votre écoute et vous conseille au

02 56 26 20 01

(prix d'un appel local, n° non surtaxé)

